

FOCUS D'ESS FRANCE

Manuel pour placer l'ESS au cœur des planifications

AVEC LE
SOUTIEN DE

aéma
GROUPE

GROUPE
MUTUALISTE
DE PROTECTION

AESIO
MUTUELLE

MACIF

abeille
ASSURANCES

OFInvest

L'édito

Le plan, voilà un mot et une idée de l'action politique tombés en désuétude en raison de leur association avec l'échec de l'expérience soviétique. Planifier, c'est prévoir et assurément pas prédire. Les planifications qu'ESS France appelle de ses vœux relèvent d'une nécessité qui mérite d'être régulièrement rappelée : il importe, collectivement, de penser demain et même après-demain. S'il faut penser demain, c'est tant pour nous-mêmes que pour les générations futures. C'est d'autant plus crucial que notre ère est celle des incertitudes quant à la capacité de l'humanité à se survivre à elle-même. Si l'ESS s'empare du sujet des planifications, c'est que nos modèles entrepreneuriaux ont structurellement le souci du long-terme, de bâtir des édifices qui tiennent, loin de logiques prédatrices guidées par les seuls rendements de court-terme.

L'ESS dispose d'un pouvoir transformateur aux potentialités encore insuffisamment explorées. Les entreprises et organisations qui la composent, bien souvent pionnières en matière de transition écologique comme en matière de prise en charge des besoins sociaux, constituent des exemples inspirants qui se caractérisent par des principes de gestion : utilité sociale, non-lucrativité ou lucrativité limitée, gouvernance démocratique. Ces principes sont appelés à jouer un rôle clef dans les politiques publiques de planification.

L'ESS défend une planification démocratique, c'est-à-dire un pacte politique fondé sur la préservation de la permanence intergénérationnelle des sociétés et des ressources naturelles et une appropriation citoyenne de cette préservation.



Benoît HAMON
Président d'ESS France

Cette appropriation citoyenne est conditionnée à une plus grande voix donnée aux échelons territoriaux, un renforcement de la place de la société civile et des corps intermédiaires dans ce processus. Ce livret explore les potentialités et les moyens à disposition pour placer l'ESS au cœur des planifications.

Le point de vue

Dans un contexte national et européen de polycrises, marqué par une inquiétante défiance envers la démocratie et un contexte économique qui engendre un dangereux sentiment de déclassement, il est crucial de remettre en question les fondements de notre économie. La quête incessante de profit, moteur de l'économie actionnariale, a conduit à des impasses évidentes : inégalités croissantes, destruction de l'environnement, perte de confiance dans les institutions. Il est évident que cette approche ne répond plus aux défis colossaux actuels.

L'économie sociale et solidaire (ESS) se présente comme une alternative crédible et nécessaire. Ce modèle, fondé sur l'utilité sociale, la coopération et la durabilité, met l'humain au cœur des préoccupations, en contraste avec les doctrines économiques dominantes.

Il est impératif que l'ESS soit intégrée au cœur des politiques publiques. Elle incarne une citoyenneté économique active, capable de porter les transitions écologiques, sanitaires et économiques. Les dérives observées dans des secteurs essentiels, comme la petite enfance ou le vieillissement, illustrent la nécessité d'un changement de paradigme. L'ESS, avec sa non-lucrativité ou sa lucrativité limitée, propose une alternative éthique et démontrée.

Les initiatives de l'ESS doivent être soutenues et encouragées à toutes les échelles. La mise en place d'un fonds de conversion écologique et solidaire, par exemple, serait un levier puissant pour concrétiser les objectifs environnementaux.

La France ne doit pas être en reste. D'autres pays, comme l'Espagne, ont déjà intégré l'ESS dans leurs stratégies de transition. Il est crucial que ce modèle devienne central dans les politiques de chaque secteur et au niveau européen, où la Commission a reconnu son importance. Aujourd'hui, l'ESS doit réenchanter notre modèle économique pour construire une société plus juste, durable et résiliente. Les défis sont immenses, mais les solutions existent, l'ESS est nécessaire pour les relever.



Pascal MICHARD
Président d'Aéma Groupe



Sommaire

Pages 5 : RÉSUMÉ AUX DÉCIDEURS

Pages 6-7 : SE DONNER LES MOYENS
D'UNE PLANIFICATION
DÉMOCRATIQUE ET CITOYENNE

Pages 8-9 : S'INSPIRER DE LA MÉTHODE ESPAGNOLE

Pages 10-11 : SE DÉPLOYER PAR FILIÈRES

Pages 12-13 : EMPRUNTER LE CHEMIN EUROPÉEN

Pages 14-15 : ORGANISER LA COORDINATION
TERRITORIALE DES PLANIFICATIONS :
L'EXEMPLE DU BIEN VIEILLIR

Pour explorer les propositions d'ESS France, retrouvez le **Manifeste « Nous imaginons un futur où l'Économie Sociale et Solidaire serait la norme ! »** adopté lors du Congrès des 10 ans de la loi ESS.

 www.ess-france.org

Résumé aux décideurs

POURQUOI PLACER L'ESS AU CŒUR DES PLANIFICATIONS ?

Pour des planifications démocratiques, impliquant la société civile et permettant d'atteindre leurs objectifs, loin des logiques autoritaristes.

✳ **Pour ses principes de gestion :** démocratie, partage de la valeur, utilité sociale, qui font de l'ESS une économie plus sobre et respectueuse des personnes ;

✳ **Pour son innovation :** l'ESS est un véritable laboratoire de solutions, de nouveaux modèles d'agir ;

✳ **Pour son action indispensable :** les besoins sociaux évoluent et nécessitent une planification itérative, organisant le temps de la délibération et de l'adaptation stratégique ;

✳ **Pour être à la hauteur des enjeux :** les transitions à effectuer sont massives, tant écologiques que démocratiques.

COMMENT Y PARVENIR ?

✳ **Créer les espaces démocratiques et institutionnels dédiés à penser les sujets de planifications démocratiques ;**

✳ **Financer à la hauteur des enjeux :**

L'écosystème de l'ESS est structurellement sous-financé (Cf. Avis du CSESS sur la loi 2014) ce qui entrave son développement ;

Dans l'économie conventionnelle, les entreprises peuvent s'appuyer sur un écosystème robuste. Les Chambres régionales de l'ESS (CREES), ont 5 fois moins de moyens que les Chambres de commerce et d'industrie (rapporté à l'emploi) ;

Il faut donc renforcer le financement des missions des CRESS notamment autour de l'accueil, l'information et l'orientation sur l'ESS :

Pour consolider leur maillage territorial et développer plus massivement l'ESS, les CRESS ont besoin de pouvoir accompagner sur le long terme les dynamiques entrepreneuriales, et de bénéficier de moyens dédiés.

✳ **Adopter une loi de programmation dédiée à l'Économie Sociale et Solidaire ;**

✳ **S'inspirer de la méthode espagnole :**

Mettre en œuvre un plan interministériel dédié à l'ESS., essentiel compte-tenu du caractère transversal de l'ESS.

✳ **Se doter de plans pour penser l'ESS au cœur des transitions de chaque filière :**

Ces plans pourraient notamment concerner les mobilités, le bâtiment, l'agriculture, la santé etc., des filières où l'ESS a vocation à être la norme ;

✳ **Penser une « planification démocratique » :**

Qui ne laisse personne sur le bord de la route et qui est construite collectivement, via des outils de démocratie participative.

✳ **Mettre en place des cadres réglementaires favorables et d'un accroissement du soutien financier aux structures de l'ESS œuvrant pour la transition écologique ;**

Face à l'importance des enjeux écologiques l'action pionnière et innovante des structures de l'ESS doit être davantage soutenue.

✳ **Créer un fonds de conversion qui permettrait d'encourager et d'accompagner la transformation d'entreprises privées lucratives qui le souhaitent vers l'économie sociale et solidaire :**

Cela concernerait notamment les EPHAD, les crèches et les entreprises en difficultés.

Se donner les moyens d'une planification démocratique et citoyenne

Pourquoi une planification démocratique ?

L'accélération des changements économiques, le caractère prédictible et en même temps imprévisible du dérèglement climatique, le retard pris sur la réponse aux évolutions démographiques... : bien des éléments pourraient porter à croire que l'urgence à agir pourrait faire l'économie d'une planification des transitions.

Agir dans la précipitation, ce serait prendre le risque du solutionisme et donc d'un surplace bien inconscient. Pour à la fois affronter les enjeux immédiats et la nécessité de cheminer collectivement vers des horizons partagés, l'indispensable retour de la planification doit mettre la démocratie au centre. A de nombreuses reprises ces dernières années on a pu constater combien, faute d'implication des citoyens dans la construction des réponses, les transitions pouvaient se gripper ou se bloquer malgré l'invocation de l'intérêt général.

Mettre la société civile et donc l'économie sociale et solidaire au cœur de la planification c'est certes se prémunir contre ce risque ; c'est aussi créer les conditions pour que les voix de toutes et tous soient entendues de manière ascendante, penser l'implication des citoyennes et des citoyens pour en faire non des sujets passifs mais des acteurs et des relais, se donner les moyens de la justice sociale.

L'économie sociale et solidaire dispose d'un savoir-faire démocratique qui permet en effet l'expression de toutes et tous, par le vote certes mais au-delà, par la participation, l'éducation populaire aux décisions, la confrontation aux contradictions, la construction de décisions partagées avec une exigence de fidélité aux finalités de ses entités. Par cette façon de faire, elle permet d'animer une culture de la démocratie, contre-exemple éclatant des impasses technocratiques et

autoritaires. Parce qu'elle donne l'occasion en effet de faire la part des choses entre équilibre économique, aspirations individuelles, objectifs collectifs, temps courts et temps long, l'ESS est une démonstration de l'efficacité de la délibération quand il faut être attentif autant aux grandes transformations qu'aux vécus quotidiens. Par exemple entre l'expérience citoyenne de l'action associative de proximité et la vision systémique que permettent les grandes mutuelles ou coopératives, l'ESS crée une expertise d'intérêt général dont l'action publique a particulièrement besoin à différentes échelles.

Elle permet également la formalisation de besoins sociaux en enjeux collectifs alors que la vie politique institutionnelle feint trop souvent de les oublier. Ce devoir d'alerte est indispensable, il doit devenir structurant pour réussir les défis qui viennent et élaborer un monde meilleur. Mobiliser les citoyens, rechercher l'adhésion et le consentement plutôt qu'imposer, mettre en résonance débats de mois et ères nouvelles : ce sont les conditions de réussite des planifications, ce sont aussi les savoir faire de la société civile qu'on ne peut plus se permettre d'ignorer.

Les collectivités territoriales : un rôle moteur pour placer l'ESS au coeur des planifications

La ville de Bordeaux dispose d'un maillage de places d'accueil petite enfance qui repose sur un mix de crèches municipales, de gestion déléguée (DSP), d'associations subventionnées et de réservations de berceaux en crèches privées lucratives.

Animée par une volonté politique de lutter contre la lucrativité excessive d'un service public qui doit être défendu, la ville fait face à un double enjeu de modifier l'équilibre de ses modes de gestion existants tout en augmentant le nombre de places au regard

LES MOYENS : L'EXEMPLE DE L'OPÉRATION MILLIARD

BIOGRAPHIE



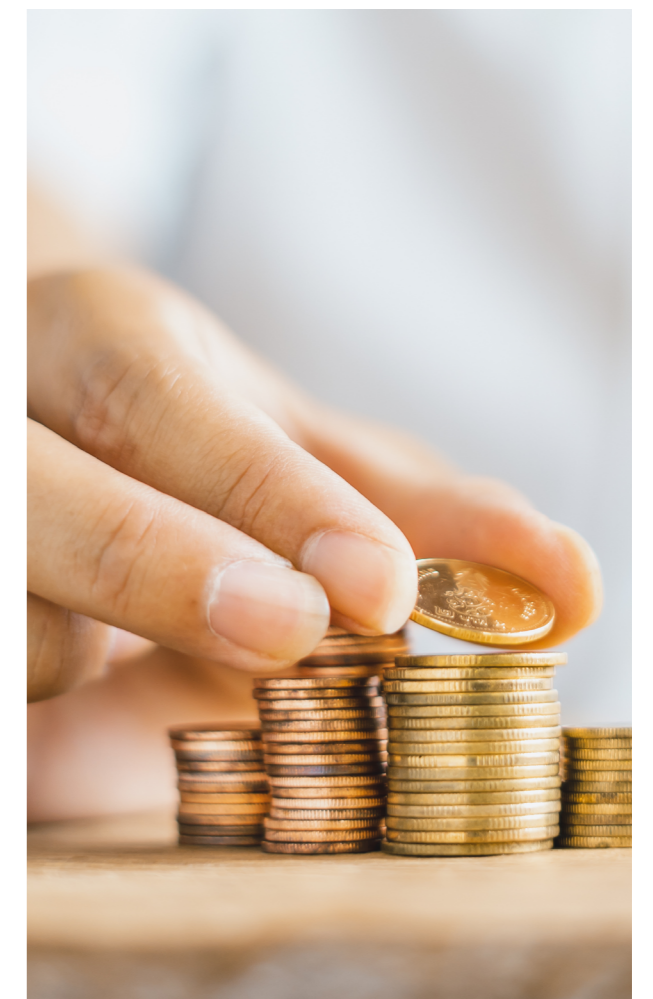
Violaine Pierre est Déléguée Générale de l'opération Milliard, basée en Picardie. Entrepreneur social, elle est co-fondatrice de visit.org (SaaS, US) et BelleVie (aide à la personne, UK). Elle nous présente un exemple de projet de planification démocratique.

« L'opération Milliard est une force civile d'action pour la transformation écologique juste de l'économie, qui a pour objectif de réunir un milliard d'euros pour financer les organisations qui sont porteuses sur les territoires d'innovation sociale et écologique. Ces organisations créent des modèles qui montrent comment nous pouvons produire, consommer et répartir justement la richesse produite dans des sociétés humaines réduisant leur impact écologique. Elles ne visent pas l'enrichissement personnel et sont démocratiques. Cependant, le monde financier actuel repose principalement sur une rentabilité forte du capital et des méthodes comptables du XXe siècle qui favorisent la sur-consommation au détriment des investissements vertueux, ce qui amène à un sous-financement de nos organisations. Pour sortir de cette situation, notre force civile d'action travaille, avec les acteurs financiers, à la transformation des modalités d'accès. »

de sa croissance démographique massive dans les 10 prochaines années. En raison de l'encadrement actuel des finances publiques locales, la gestion publique exclusive des nouvelles places à venir ne serait pas soutenable et la ville n'a d'autre choix que de s'appuyer sur le secteur privé pour développer son offre.

Toutefois Bordeaux a mis l'ESS au cœur de sa stratégie : revalorisations des subventions de fonctionnement des crèches associatives et subventions d'investissement très conséquentes pour soutenir la création de nouvelles crèches associatives ; refonte des cahiers des charges et des critères de mise en concurrence des DSP afin de les rendre matériellement accessibles au secteur non lucratif et faiblement lucratif (réduction de la pondération du critère prix ; allègement maximal des contraintes administratives ; augmentation des attendus sur le nombre d'ETP ; création d'une clause de plafonnement du bénéfice annuel) ; limitation des marchés publics de réservations de berceaux.

Ce travail a permis à la ville, pour la première fois, de confier plusieurs crèches en DSP à une entreprise locale de l'ESS et à une association.



S'inspirer de la méthode espagnole

BIOGRAPHIE

Víctor Meseguer Sánchez (Murcia, Espagne, 1990) est un expert en économie sociale et solidaire, un écosystème auquel il a dédié sa carrière professionnelle jusqu'à présent.

Il a servi comme a été Haut Commissaire pour l'Économie Sociale du Gouvernement Espagnol, entre février 2023 et juillet 2024, où il a coordonné le Projet Stratégique pour la Reprise et la Transformation Économique (PERTE) sur l'Économie Sociale et le 'Care', avec un budget de plus de 1700 millions d'euros et la participation de 10 Ministères du Gouvernement. Auparavant, Víctor Meseguer a été directeur Social Economy Europe (SEE), entre 2015 et 2023., ayant coordonné la stratégie de l'organisation pour développer le Plan d'Action Européen pour l'économie sociale, et sa croissance de 9 a 23 membres. En tant que directeur de SEE il a été membre du Groupe d'Experts sur l'économie sociale de la Commission Européenne.



Comment l'Espagne s'est-elle emparée politiquement du sujet de l'ESS et quelles sont les avancées ?

L'Espagne a une vision de stratégie de l'économie sociale comme levier d'industrialisation, vecteur de transitions justes, de cohésion sociale et entre territoires. Cette vision a ses racines dans la loi pour l'économie sociale de 2011, première loi européenne pour l'ensemble de l'écosystème, approuvée par consensus de toutes les forces politiques.

Cette vision partagée est promue dès la plus haute instance : la Présidence du Gouvernement. Cet engagement s'est traduit, après la pandémie du COVID et avec l'arrivée du Plan de Reprise Européen, par le Projet Stratégique pour la Reprise et la Transformation Économique pour l'Économie Sociale et le 'Care' (PERTE). Ainsi, l'économie sociale est aujourd'hui parmi les 12 projets stratégiques qui structurent le Plan de Relance Transformation et Résilience, plan qui constitue la boussole de l'économie espagnole du futur.

Ce projet stratégique que j'ai eu l'honneur de coordonner - a un budget de plus de 1700 millions d'euros. Il englobe l'action de 10 ministères, pour assurer sa transversalité, le tout sous la coordination du Ministère du Travail et de l'Économie Sociale.

Je me réjouis donc de cette vision d'ensemble, qui n'aurait pas été possible sans une forte mobilisation de l'ESS fédérée autour de la CEPES, la Confédération des Entreprises Espagnoles de l'économie sociale, qui a participé activement au plaidoyer, au design, et à l'implémentation de ce projet stratégique, dans une logique d'alliance avec le secteur public..

Plus récemment le gouvernement espagnol a lancé le Fonds d'Impact Social (FIS), avec 400 millions d'euros en crédits pour des projets à haut impact social et environnemental, relevant notamment du champ de l'économie sociale.

Quels sont les éléments clefs dont la France comme l'Espagne ont besoin pour bien intégrer l'ESS aux planifications ?

L'Espagne et la France, comme l'ensemble des États Membres de l'UE, ont aujourd'hui la possibilité de s'aligner avec la mise à l'agenda de l'ESS par les institutions européennes. La Commission Européenne, a identifié l'économie sociale comme l'épicentre de l'un de ses quatorze écosystèmes industriels. L'économie sociale est donc un pari de futur, un modèle dont nous avons besoin pour notre autonomie stratégique, pour relancer

notre leadership industriel, pour relocaliser des activités économiques innovantes dans nos territoires, pour assurer la participation active des citoyens dans les principales transformations de notre temps.

Pour se mobiliser derrière cette nous avons besoin de toute la boîte à outils des politiques publiques.

Premièrement nous avons besoin d'instruments solides de coordination interministérielle, l'économie sociale n'est plus une politique sectorielle, mais une partie essentielle de notre vision économique de futur. En ce sens, les organisations représentatives de l'économie sociale, devraient s'intégrer dans les principaux organes de consultation et co-constructions des politiques publiques.

Deuxièmement, nous avons besoin de mobiliser tout le potentiel d'une commande publique véritablement responsable et stratégique. Nous avons besoin d'un État entrepreneur, qui mobilise sa boîte à outils, dont les investissements (comme ça a été le cas en Espagne à travers le PERTE) en faveur de projets stratégiques.

De plus, j'ajoute trois éléments sur lesquels travailler collectivement :

- L'ESS fait face à des obstacles supplémentaires dans l'accès au capital. Comme exemple concret, je souhaite signaler les difficultés d'accès aux aides d'état pour les structures de l'insertion par l'activité économique. Ceci et une pénalisation de l'objet social de ses entreprises, partenaires des administrations pour l'insertion de tous et toutes ceux qui le souhaitent dans le marché du travail.
- Nous devons travailler sur régime juridique des structures de l'économie sociale pour les rendre plus attractives et visibles socialement, sans perdre leur identité, leurs principes et valeurs.
- Nous devons promouvoir l'inter-coopération des structures de l'ESS à l'échelle européenne et globale,

Comment faire vivre la dimension transversale et interministérielle de l'ESS dans les politiques publiques ?

C'est essentiel de créer des structures de coordination entre Ministères, unités et départements, mais aussi de faire sortir l'économie sociale de son « coin » : l'ESS n'est pas qu'une politique publique, elle doit être un ingrédient essentiel de l'ensemble des politiques : industrielles, financières, environnementales, territoriales, éducatives, sanitaires etc.

Pour ce faire, il nous faut mieux reconnaître la représentativité économique sociale de l'ESS, qui aujourd'hui n'est pas suffisamment présente dans le dialogue tripartite entre l'État, les syndicats ; et le patronat,

Comme je l'ai dit à plusieurs reprises nous avons besoin d'une vision stratégique de l'économie sociale comme l'un des piliers de nos stratégies de développement présentes et futures. Nous avons aussi besoin de nouvelles formes de dialogue social institutionnalisés, prenant compte de voix qui ont été souvent exclues, comme celle de l'ESS. La voix de l'ESS a une valeur ajoutée comme fabrique de démocratie, comme vecteur de participation d'un grand nombre de citoyens et citoyennes engagées à travers son travail, sa consommation, son activisme ou bénévolat.

Les préconisations d'ESS France

ESS France préconise, pour une planification démocratique centrée sur les principes de l'Économie sociale et solidaire, de mettre en œuvre :

✳ Une véritable inter-ministérielle dans les politiques publiques dédiées à l'ESS pour s'assurer de penser les transitions dans toutes leurs dimensions et la place de l'ESS dans celles-ci ;

✳ Une stratégie pluriannuelle, à travers une loi de programmation dédiée à l'ESS permettant d'anticiper les besoins de financements et de penser les alliances entre la société civile, le monde économique, les territoires et l'État ;

✳ L'utilisation d'une diversité d'outils de financements et de politiques publiques et l'inclusion d'une dimension « ESS » dans l'ensemble des politiques sectorielles, car il ne doit plus être possible de penser les transitions écologiques ou numériques en ignorant la nécessaire dimension sociale et solidaire des investissements à prévoir.

Se déployer par filières

BIOGRAPHIE

Engagé depuis plus de 20 ans dans l'ESS, Vincent DULONG est Délégué Général de la Fédération française des usagers de la Bicyclette (FUB) depuis avril 2021. Consolider la structuration de la fédération, renforcer l'appui de ses membres et conforter les capacités d'influence de la FUB sont les enjeux majeurs de ses missions.

Pour parvenir à positionner l'ESS au cœur d'une filière, quels sont les principes mettre en œuvre ?

Accompagnant le Président de la FUB dans le comité de pilotage de préfiguration de la filière économique vélo, nous avons toujours défendu l'idée d'une filière « longue » qui part de l'extraction, en passant par la fabrication, la distribution, les services, les territoires, les usagers, la réparation et le réemploi. Les principes que nous avons soutenus dans les débats s'articulent autour des 5 leviers suivants : la transition écologique fondée sur une sobriété énergétique et l'économie des ressources naturelles, la relocalisation des activités économiques, l'éducation et la formation tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements, la reconnaissance de l'expertise d'usage dans la chaîne de valeur de cette filière et enfin le renforcement de l'innovation sociale et territoriale.

Quel rôle la puissance publique peut-elle jouer pour accorder une place centrale à l'ESS dans une filière ? Quel rôle a-t-elle joué dans le cas de la filière vélo ? Votre travail n'est-il pas emblématique du fait qu'une bonne planification doit donner une place clé à la société civile ?

La renaissance du vélo s'appuie depuis plusieurs décennies sur le travail des usagers et usagers du vélo. Ce travail par la base a été nécessaire pour convaincre de la nécessité et de l'utilité de la construction d'un système vélo, au travers d'infrastructures, d'équipements, de services et de politiques d'apprentissage.

La puissance publique est évidemment un acteur

essentiel. Son rôle est de donner un cap, de fixer des objectifs de transition écologiques et de donner les moyens aux parties prenantes de l'écosystème vélo pour conduire ces changements. L'État a mobilisé les fonds « mobilités actives » avec une programmation de 1.5 milliard pour le quinquennat, lancé une politique publique d'apprentissage de la mobilité à vélo, développé les aides à l'acquisition de vélos neufs ou d'occasion, dédié une partie des financements « certificat économies énergie (CEE) » à des projets de mise en œuvre du système vélo et enfin créé une filière de réemploi. Toutefois, l'appel à projets promis dans le cadre de l'élaboration du contrat de filière est toujours en attente. Signalons en marge de l'action de l'État, la forte implication, y compris financière, des collectivités territoriales pour le développement du vélo au quotidien.

Qu'est-ce que les valeurs de l'ESS apportent à une filière en transition comme le vélo et plus largement au secteur des mobilités ? Comment essaimer à plus grande échelle ?

La FUB porte le principe d'un droit universel et fondamental à la mobilité à vélo. Elle s'appuie également sur des valeurs de préservation de la biodiversité, d'économie soutenable, d'emplois non délocalisables, d'inclusion sociale... Ce sont ces lignes directrices qui ont forgé les propositions de la FUB dans la construction de cette filière économie vélo. Partage de la valeur produite, filières territoriales, accompagnement et formation pour assurer le changement de pratiques et engagement citoyen à travers les associations membres de la FUB pour influencer sur les politiques publiques locales et nationales sont les clés du succès pour faire du vélo un véritable transport de masse !

L'ESS DANS LES MOBILITÉS

29%

DES ACTEURS DE LA
CYCLOGISTIQUE
S'INSCRIVENT DANS L'ESS

100 000

EMPLOIS
LE DÉFI DE LA FILIÈRE VÉLO
D'ICI 2030

53,2%

PART DE MARCHÉ DES
ASSUREURS MUTUALISTES
DANS LE MARCHÉ FRANÇAIS
DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE

500 000

UTILISATEURS DE MOBICOOP,
COOPÉRATIVE DE MOBILITÉ
PARTAGÉE:

Les préconisations d'ESS France


ESS France préconise, pour une planification qui soutient les initiatives de l'ESS de développer :

- * De véritables contrats « ESS » par filières avec des objectifs de développement et des moyens alloués en adéquation avec ces ambitions ;
- * La structuration et l'organisation des filières industrielles et stratégique ne peut se faire sans l'implication des acteurs de l'ESS;
- * Une déclinaison territoriale de ces contrats « ESS » et une orientation des achats publics des secteurs concernés vers les organisations qui composent ce mode d'entreprendre.



Emprunter le chemin européen

BIOGRAPHIE



Anna Athanasopoulou était cheffe d'unité « Proximité, économie sociale et industries créatives » à la Commission européenne jusqu'en septembre 2024. Fonctionnaire de l'UE depuis 2002, elle a occupé différents postes à la Commission européenne et au Conseil de l'Union, dans les domaines du tourisme et du textile, de la culture et de la politique des médias, des industries créatives et des relations extérieures. Avant de rejoindre la fonction publique européenne, Anna a travaillé comme conseillère de deux ministres de la culture en Grèce et comme directrice de la planification des programmes pour l'Olympiade culturelle d'Athènes 2004. Elle est titulaire d'une maîtrise (George Washington University) et d'un doctorat (Courtauld Institute of Art) et est l'auteur de publications sur l'histoire de l'art et la politique culturelle.

En quoi les modèles de gouvernance et les principes de « l'économie sociale et de proximité » constituent-ils des atouts en matière de développement industriel et d'autonomie stratégique de l'Union Européenne ?

Les transformations géopolitiques mondiales en cours exercent sur notre politique industrielle européenne des pressions énormes. Les structures de l'ESS offrent des solutions pérennes et adéquates qui permettent de renforcer notre résilience économique face à cette situation. Leur mode de gouvernance et leur fonctionnement conjuguent efficacité économique, ancrage territorial favorisant la proximité, l'agenda vert et l'utilité sociale.

Les initiatives portées par l'ESS sont ainsi nombreuses dans des secteurs aussi diversifiés que celui des énergies renouvelables et citoyennes, de la mobilité durable, de l'économie circulaire ou des circuits courts alimentaires.

L'exemple des PTCE en France est un exemple pertinent en la matière : il démontre que l'ESS a le potentiel de remodeler notre paysage industriel grâce

à des modèles inclusifs et durables conduisant à une transformation écologique, économique et sociale plus équitable.

Qu'est-ce qu'un parcours de transition ?

La stratégie industrielle européenne, mise à jour en 2021, identifie 14 écosystèmes (dont celui sur « l'économie sociale et de proximité ») clés pour la double transition et la résilience. Pour chaque écosystème, il a été décidé d'élaborer un parcours de transition qui est une feuille de route visant à accompagner ses acteurs dans les transitions vertes et numériques.

Chaque parcours décrit l'ampleur, le coût, les avantages à long terme et les conditions nécessaires pour accompagner les acteurs des différents écosystèmes dans cette transition. Il propose des actions partagées qui doivent se traduire en engagements concrets pour tous les acteurs de l'écosystème.

Comment les parties prenantes de l'écosystème industriel de « l'économie sociale et de proximité » ont-elles été impliquées

dans tout le processus d'élaboration de cet outil ?

Ce parcours est le résultat d'un travail de co-construction lancé en décembre 2021 parallèlement au Plan d'action pour l'économie sociale. Plus de 400 parties prenantes de l'ESS en Europe ont participé à divers travaux, réunions et ateliers durant plus d'un semestre pour proposer des actions visant à renforcer la transition écologique et digitale.

En novembre 2022, le Commissaire Breton a officiellement présenté le parcours pour la transition de l'écosystème 'Proximité et Économie Sociale' et a appelé ses acteurs à s'engager en faveur des différentes pistes proposées. A ce jour 173 engagements sont listés sur notre site internet⁵. Cet appel est ouvert et j'invite les acteurs de l'ESS en France à se joindre à ce parcours de transition.

Parmi les domaines d'actions et actions identifiées dans ce parcours de transition quels points vous semblent prioritaires pour assurer la résilience des acteurs économiques de l'ESS ? Et comment l'Union entend-elle agir pour concrétiser ces ambitions ?

Concrètement, le parcours de transition consiste en quatorze domaines d'actions et trente actions concrètes adressées à tous les acteurs de l'écosystème au niveau européen, national et régional. Il incite par exemple les pouvoirs publics à soutenir la création de partenariats verts locaux ('local green deals') ou propose de stimuler le rôle des entreprises et organisations de l'ESS pour la gestion circulaire des déchets. Concernant la numérisation, une des actions invite à élaborer un code de conduite pour gérer de manière sûre et transparente les données des acteurs de l'ESS. Renforcer la performance verte et numérique des acteurs de l'ESS est le fil rouge des actions identifiées, raison pour laquelle on a mobilisé 14 millions d'euros sous le Programme 'Marché Unique' en 2022-2023.

La co-responsabilité et la coopération sont la clé de ce parcours. On lancera dans les prochains mois une plateforme qui facilitera les échanges entre les acteurs de l'ESS qui présentent des engagements. Notre ambition est de faire émerger un parcours de transition pour l'ESS qui favorisera la mise en place de partenariats, des financements adéquats et une visibilité à tous les niveaux



Les préconisations d'ESS France

Assurer la place de l'ESS dans les transitions du marché unique européen implique de :

- ✳️ Fixer une enveloppe dédiée spécifiquement à l'ESS dans le budget de l'Union européenne ;
- ✳️ Systématiser la place de l'ESS dans les appels à projet européens, les calibrer pour les structures de l'économie sociale et les cibler particulièrement dans les accompagnements financiers pensés par l'UE ;
- ✳️ Mettre en œuvre un plan français prenant l'exemple européen.

Organiser la coordination territoriale des planifications : l'exemple du « bien vieillir »



BIOGRAPHIE

Michel Jézéquel est président de la Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Bretagne. Il est également vice-président d'ESS France et directeur général de SOLEKO.

La question de la longévité : centrale pour penser demain ?

Le défi que représente la longévité nécessite des réponses multiples, en termes d'organisation du système de soins, de prévention, d'aménagement des espaces publics et privés etc. D'un point de vue économique, cela a de nombreuses conséquences vis-à-vis du financement des retraites et du système de santé, des besoins de main d'œuvre.

Au-delà des enjeux économiques, il pose la question du vivre ensemble, avec une population active moins nombreuse, surtout dans les territoires ruraux, un plus grand nombre de personnes en perte d'autonomie, mais des retraités actifs et actives plus longtemps, qui jouent déjà un rôle essentiel dans les associations, l'administration du territoire en tant qu'élus...

Comment la démarche bien vieillir s'inscrit-elle en lien direct avec les besoins du territoire ?

La démarche part de deux constats simples. D'abord, la Bretagne est une région qui vieillit particulièrement vite, Entre 1975 et fin 2013, la Bretagne a vieilli plus vite que l'ensemble de la métropole). En 1975, l'âge

moyen (34,6 ans) y était quasiment identique à celui observé en moyenne nationale (34,5 ans). Fin 2013, cet âge moyen s'est accru de presque 7 ans, contre 5,7 ans au niveau national. Ensuite, il est nécessaire d'anticiper cette transition démographique en ayant une perspective à la fois large et concrète des enjeux, et donc en sortant de la logique de silos. Cela ne peut se faire qu'avec le concours de l'ensemble des parties prenantes : associations, collectivités, entreprises, mais aussi les citoyens. La démarche implique donc les acteurs locaux, de la façon la plus transversale possible.

Quels sont les principaux apports de la démarche ?

Lancée en 2020, la démarche visait à la structuration de la filière du Bien Vieillir, avec pour objectif opérationnel la consolidation d'un gérontopôle breton. Le gérontopôle – et surtout son action - est aujourd'hui bien implanté et reconnu des acteurs et des institutions en Bretagne.

Cet acteur joue un rôle de centre de ressource thématique, de facilitation, et d'animation territoriale, mais également d'appui aux institutions, aux entreprises ou aux élu-es. Il participe aussi à l'émergence de problématiques de terrain, et coordonne le

déploiement d'actions expérimentales sur les territoires. Concrètement, le gérontopôle permet de déployer des projets de recherche, des actions de sensibilisation, des événements thématiques sur des thématiques gérontologiques.

Quels sont les éléments clefs d'une coordination réussie ? Avec quels acteurs celle-ci est-elle nécessaire pour que l'ESS réponde aux besoins sociaux de demain ?

Une coordination efficace ne peut aboutir à des résultats sans des moyens suffisants. Le travail d'animation, de réflexion collective prend du temps : il ne peut pas se faire trop vite, et demande des moyens humains.

L'ESS ne peut pas rester isolée. Si sa capacité d'adaptation et de résilience sont reconnues, elle doit en premier lieu se nourrir des attentes des habitants, et dialoguer avec les pouvoirs publics pour anticiper et influencer sur les politiques publiques. Par ailleurs, l'ESS n'est pas seule à proposer des solutions innovantes à des problèmes sociaux. Elle doit donc être en veille et savoir reconnaître ce qui peut être source d'inspiration.

L'ESS : actrice majeure du « bien vieillir »

L'ESS est très impliquée dans la solidarité de proximité et l'action sociale. Elle a eu historiquement un rôle structurant en ce qui concerne l'aide à domicile auprès des personnes âgées dépendantes.

Les réseaux d'associations comme l'ADMR, l'UNA ou l'Adedom accompagnent en lien avec les conseils départementaux, des personnes fragilisées dans leur tâches au quotidien, et contribuent au maintien à domicile de ces personnes tout en prévenant leur isolement social.

En 2015, 84% des emplois de l'aide à domicile en milieu rural relevait de l'ESS. L'ESS est également présente dans le secteur de l'hébergement médicalisé et notamment des EPHAD (Etablissements de personnes âgées dépendantes) avec 31% des EPHAD privés à but non-lucratif.

Luc Broussy, ancien ministre de la Fonction publique et spécialiste des questions liées au vieillissement soulignait dans un rapport interministériel relatif

à l'adaptation de la société au vieillissement : « L'Economie Sociale et Solidaire possède, à travers la question du vieillissement, un extraordinaire champ de développement dans un domaine où son intervention est particulièrement légitime et potentiellement efficace ».

Les préconisations d'ESS France

Pour une planification qui active les coopérations territoriales :

- ✳️ Impliquer les représentants de l'ESS dans les concertations et schémas territoriaux de prospective et de planification ;

- ✳️ Soutenir le déploiement de l'innovation sociale en proximité;

- ✳️ Aligner les moyens des CRESS sur ceux de leurs homologues consulaires, notamment en matière d'accueil, information et orientation.





www.ess-france.org



www.aemagroupe.fr

Aéma Groupe : Mutualiste dans l'âme, activiste par conviction, Aéma Groupe est le groupe mutualiste de protection né du rapprochement entre Macif et AÉSIO mutuelle. Ses plus de 20 000 collaborateurs et 1800 délégués œuvrent au quotidien pour accompagner et protéger plus de 11,7 millions d'assurés. Multimarques, multi réseaux et multimétiers, Aéma Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection.

ESS France : ESS France est la voix de référence de l'ESS : elle fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'Économie sociale et solidaire ainsi que les Chambres régionales de l'ESS, et les réseaux de l'ESS qui souhaitent s'investir dans ses activités en valorisant son appartenance à ce « mode d'entreprendre et de développement ». ESS France est reconnue comme structure représentative de l'ESS depuis la Loi de 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire.